

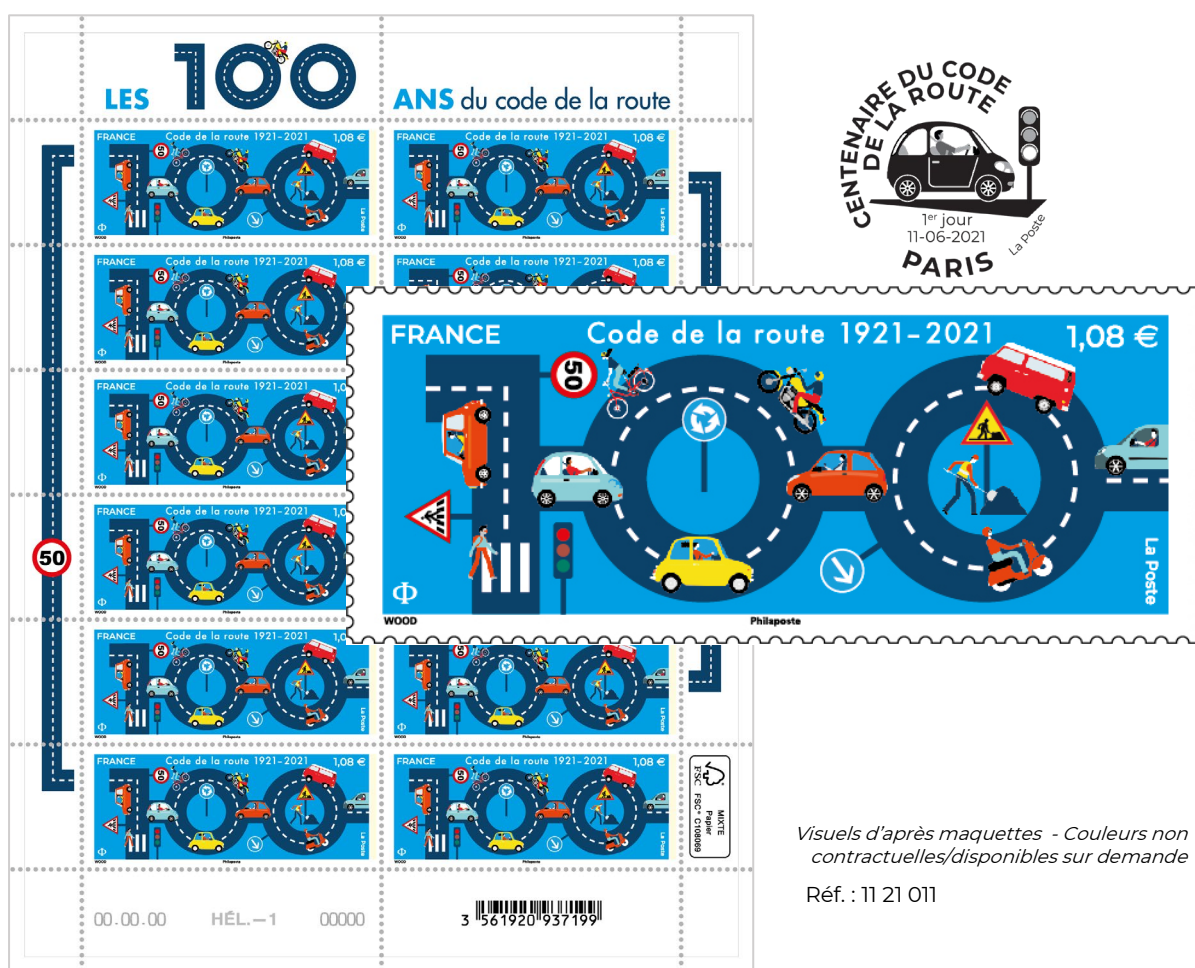
PHILAPOSTE

Communiqué de presse

Avril 2021

LES 100 ANS DU CODE DE LA ROUTE

Le 14 juin 2021, La Poste émet un timbre à l'occasion du centenaire du code de la route.



Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Réf. : 11 21 011

Un peu d'histoire ...

Le 27 mai 1921, le « décret concernant la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique » instaure les fondamentaux qui régissent aujourd'hui encore notre conduite : la circulation et la priorité à droite. Quand ce premier code de la route paraît, les rues françaises sont encore très peu empruntées par les voitures motorisées (17 % de la circulation). Les usagers se déplacent essentiellement à vélo (35 %) mais surtout en calèches (48 %).

C'est pourquoi on a bien failli rouler à gauche ! En effet, c'est ce que prévoyait le premier projet de code, afin de conserver le siège à droite, comme sur les calèches. Ce projet initial est abandonné en 1914 avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Lorsque les travaux reprennent après la guerre, c'est finalement la circulation à droite qui l'emporte, car elle offre un meilleur confort de conduite.

En 1922, le code de la route est légèrement modifié. Il intègre désormais un âge minimum pour la conduite : 18 ans pour les automobilistes et 16 ans pour les motocyclistes. Le mot « permis de conduire » apparaît alors pour la première fois. Au cours du XX^e siècle, à mesure que les usagers de la route deviennent plus nombreux, le code de la route est régulièrement complété. De nouvelles lois et décrets paraissent, notamment pour mieux appréhender les dangers relatifs à l'alcool (loi autorisant le prélèvement sanguin du conducteur en cas d'accident grave en 1956), à la vitesse (nouvelles limitations de vitesse à 90 km/h sur route et à 130 km/h sur autoroute en 1974), ou encore pour mieux protéger les usagers (obligation du port de la ceinture à l'avant et obligation du port du casque à moto en 1973).

Depuis les années 2000, le code de la route est aussi devenu un véritable « code de la rue ». Il rend en effet davantage compte de la variété des usagers (piétons, cyclistes, etc.) et promeut un meilleur partage de la route. Pour mieux, comme le proclame la nouvelle signature de la Sécurité routière, « vivre, ensemble ».

© - La Poste - Délégation à la sécurité routière - Tous droits réservés

Les infos techniques

Illustration : WOOD

Impression : héliogravure

Format du timbre : 60 x 25 mm

Présentation : 12 timbres à la feuille

Tirage : 600 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,08 € Lettre Verte

Conception graphique timbre à date : WOOD

Mentions obligatoires : Timbre Wood et mise en page agence Huitième Jour.

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 11 et samedi 12 juin à :

▪ **LYON (69)**

**Bureau de Poste Lyon Bellecour de 9H à 18H, 10 place Antonin Poncet
69002 LYON** (uniquement le vendredi 11 juin).

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

*Retrouvez ces informations et leur actualisation au regard du contexte
sanitaire sur : www.lecarredencre.fr,
le site de référence de l'actualité philatélique.*

À partir du 14 juin 2021, il sera vendu dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr/boutique



Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



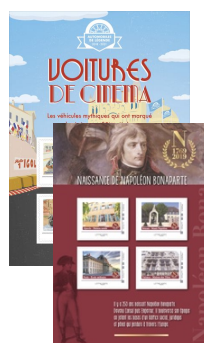
Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.

À propos de Philaposte

- 4 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac.
- 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...)